

REPUBLIQUE DU TCHAD



*Ministère de
l'économie et de la
planification du
développement*



Programme d'Appui au Développement Local
Et à la Finance Inclusive au Tchad

(PADLFIT)



*Au service
des peuples
et des nations*

COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI TECHNIQUE DU PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET A LA FINANCE INCLUSIVE AU TCHAD (PADLFIT)

Salle de réunion PADLFIT, N'DJAMENA

Le 11 mai 2019

oh

Ala

I. OUVERTURE ET ORDRE DU JOUR

Il s'est tenu ce jour, mardi 11 juin 2019 de 10h 15mn à 12h 13 mn, dans la salle de réunion du Programme d'Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad (PADLFIT) à N'Djamena, la troisième réunion du Comité National de Suivi Technique (CNST) du PADLFIT de l'année 2019 (voir liste des participants en annexe).

La réunion a été présidée par le Directeur de la Microfinance du Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers, par ailleurs, Vice-Président du Comité National de Suivi Technique.

Dans son mot introductif, le Président de séance a souhaité la bienvenue à tous les participants et plus particulièrement aux nouveaux membres notamment les représentants des ministères en charge de l'eau et de l'énergie. Il a aussi présenté Monsieur **Allaramadji Natoïtra**, Directeur Exécutif de l'Association Professionnelle des Etablissements de Microfinance au Tchad invité à cette réunion comme personne ressource.

Le président de séance a ensuite présenté l'ordre du jour qui porte sur les **discussions autour des quatre fonds prévus par le PADLFIT en l'occurrence le Fonds de Refinancement et de Garantie (FRG), le Fonds de Développement Local (FDL), le Fonds d'Innovation Financière (FIF) et le Fonds Alternatif de Soutien à l'Entrepreneuriat et au Commerce (FASEC).**

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il a invité le Spécialiste Technique Principal (CTP) du PADLFIT à prendre la parole pour d'éventuelles informations.

Ainsi, le CTP a informé le comité de ce qui suit :

- la tenue à N'Djamena, du Forum international pour l'Investissement au Tchad, 1^{ère} édition, Tchad – Monde Arabe, du 26 au 28 juin 2019 ;
- la présentation du PADLFIT le 27 juin 2019 ;
- le lancement du PADLFIT le 28 juin 2019.

II. PRESENTATION DES DIFFERENTS FONDS

Avant d'entamer les discussions, les différents fonds (FIF, FDL, FASEC et FRG) ainsi que leur mécanisme de fonctionnement ont été présentés par le Directeur de la Microfinance.

Dans sa présentation, le Directeur a fait comprendre que le FIF, le FDL, le FASEC sont destinés respectivement aux EMF, acteurs de développement local (communes, services déconcentrés, ONG, entreprise) et aux entreprises locales sous forme de subvention. Quant au FRG, il a expliqué qu'il ne financera pas directement les entreprises, les acteurs de développement ou les collectivités mais plutôt indirectement à travers le refinancement ou le financement, sous forme de crédit, de capital-risque ou de micro-leasing.

III. RESUME DES DISCUSSIONS

La présentation des différents fonds a suscité des échanges portant notamment sur :

- L'intervention du FDL, du FIF et du FASEC dans la mise en œuvre des activités ;
- La mise en place du FRG ;

III.1 Intervention du FDL, du FIF et du FASEC dans la mise en œuvre des activités du programme

Dans le cadre du FDL, l'Unité de Gestion du Programme (UGP) a proposé des activités à très courts termes au profit des producteurs et des communes de la Tandjilé pour un changement immédiat. A cet effet, une présentation de l'expression des besoins de quatre communes (Laï, Kélo, Béré et Dono-Manga) a été faite par l'Expert en Développement Local pour permettre d'apprécier la pertinence des investissements sollicités par celles-ci.

En outre, conformément à la stratégie du « faire – faire » adoptée par le PADLFIT, l'UGP a suggéré de confier l'accompagnement et le suivi de la mise en œuvre des activités aux ONGs. Pour ce faire, une sélection a été faite et pour permettre au CNST d'apprécier et de valider la démarche, une présentation du processus et du résultat de l'évaluation des ONGs candidates a été faite par l'expert en développement local.

Prenant la parole, les membres du comité ont, à tour de rôle, exprimé quelques préoccupations par rapport à :

- i. la gestion des infrastructures socioéconomiques (Alimentation en Eau Potable (AEP), Centrale électrique etc.) ;
- ii. le rôle assigné aux ONG retenues pour accompagner la mise en œuvre des activités du programme ;
- iii. les raisons motivant le financement des communes dans quatre départements sur les cinq ;
- iv. la sélection des EMF ;
- v. l'appui aux activités agricoles à travers l'entretien des équipements.

En réponse à ces différentes préoccupations, le Spécialiste Technique Principal (STP) et le Président ont apporté les éléments de réponse suivants :

- i. Dans le cadre du FASEC et conformément aux recommandations de certains membres du CNST en particulier les représentants des Ministères en charge de l'eau et de l'énergie, des jeunes techniciens seront identifiés, formés et organisés en Groupement d'Intérêt Economique (GIE) en vue de la gestion des infrastructures socioéconomiques (AEP, Centrale électrique etc.). Le cadre légal de cette gestion sera l'**affermage**.
- ii. S'agissant du rôle des ONG retenues pour accompagner la mise en œuvre des activités du programme, le STP a fait savoir qu'elles seront impliquées dans la mise en œuvre et le suivi des activités au niveau des communes et qu'elles accompagneront également les communes dans l'identification des activités novatrices rentables. Il a ensuite ajouté que l'association nationale des communes du Tchad est déjà pleinement impliquée dans la démarche de sensibilisation pour une plus grande efficacité avec deux sessions de formations organisées sur le budget participatif. Enfin, le CTP a insisté sur la nécessité d'utiliser les ressources du PADLFIT de façon rationnelle pour la valorisation des opportunités locales.
- iii. Evoquant la question relative aux raisons motivant le financement des communes dans quatre départements sur les cinq, le STP a expliqué aux membres du comité que le département de Dafra et ses communes étant de création récente, ils ne disposent pas encore d'une équipe dirigeante. Il a rassuré les membres du comité en citant les activités qui seront très rapidement mises en œuvre dans ce département avec l'appui d'un

dm

AKK

établissement de microfinance et d'une ONG qui ont été sélectionnés pour l'accompagnement des producteurs et des populations en général avant l'installation des différentes autorités.

- iv. En ce qui concerne la sélection des EMF, le STP a expliqué qu'ils avaient été retenus en fonction des quatre anciennes communes mais qu'avec l'érection de Dafra en commune la nécessité d'avoir un cinquième EMF s'impose, d'où la nouvelle évaluation et la sélection du cinquième EMF en l'occurrence « Cinq Talents » dont les performances ont évolué par rapport à sa situation lors de la précédente évaluation. Il a ensuite ajouté que de manière générale les petites structures ont besoin d'accompagnement dans le cadre du PADLFIT car c'est là la véritable action de développement. Allant dans le même sens, le Président a indiqué que les EMF qui n'ont pas été retenus allaient être accompagnés de façon spécifique pour améliorer leur performance en vue d'un partenariat futur.

III.2 La mise en place du FRG

Le STP a fait un exposé plus approfondi sur les objectifs, le fonctionnement, le mécanisme de financement et l'état d'avancement du processus de mise en place du FRG.

Par rapport aux objectifs, le STP a expliqué que le FRG, qui est au cœur du PADLFIT, vise à financer les activités économiquement rentables tout en ayant une vision sociale et non commerciale. Il a ajouté que le FRG qui servira à refinancer les bénéficiaires des trois autres fonds du PADLFIT permettra d'apporter des solutions au problème de fonds propres qui fragilisent souvent les EMF et facilitera l'accès au financement pour les activités économiques.

S'agissant du fonctionnement et du financement, le STP a présenté les principales recommandations et l'organigramme proposés par le consultant recruté pour accompagner la mise en place du fonds. Sur la base des expériences dans d'autres pays, le STP a proposé, d'ouvrir 50% du capital du FRG aux investisseurs internationaux quitte à leur imposer la vision sociale du fonds, les 50% restant étant financés par le PADLFIT.

Le STP a proposé de simplifier l'organigramme du fonds pour avoir une équipe restreinte.

Sur le niveau d'avancement du processus, le STP a fait savoir qu'un premier rapport a été proposé par le consultant et qu'il s'agit maintenant de recruter un notaire pour la mise en place de la structure.

IV. DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITE

Au terme de ces échanges, des décisions ont été prises accompagnées de quelques recommandations.

AM

AKG

IV.1 Points de décision sur les différents fonds

- Sur le FDL, le comité a validé le compte rendu de la sélection des ONG et la mise en œuvre des activités avec les quatre communes sélectionnées ;
- Sur le FRG, le comité a validé les propositions de l'unité de gestion ;
- Sur le FIF, le comité a validé le procès-verbal de la réunion de préparation en vue de l'examen et de la validation des appuis aux acteurs de l'inclusion financière au Tchad ;
- Dans le cadre du FASEC, le comité a validé la proposition de soutenir des start-up, de former des jeunes techniciens et à les organiser en vue de la gestion des infrastructures socioéconomiques.

A ces différentes décisions, le Comité a associé des recommandations.

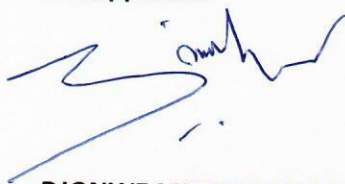
IV.2 Points de recommandations

- Le comité recommande à l'UGP d'avoir un échange approfondi avec les communes pour définir les activités économiques à financer à très court terme ;
- Le comité recommande, dans le cadre du FDL, de discuter avec le centre de formation professionnelle de Laï sur la possibilité d'ouvrir une filière sur la formation de conducteurs de tracteurs et d'entretien des matériels agricoles ;
- Le comité propose que le Ministre de l'économie et de la planification du développement adresse une correspondance à ses homologues pour la désignation des représentants des actionnaires du FRG ;
- Le comité a enfin recommandé la désignation d'un notaire pour la constitution de l'EMF de troisième catégorie.

V. DIVERS

En divers le STP a informé le comité de la signature de l'accord cadre entre le gouvernement et le PNUD, de la tenue à Laï de l'atelier de lancement du processus d'élaboration du PDP et des PDC de la Tandjilé auquel le CNST est invité.

Le Rapporteur



DJONWE MBERE DANGSALA

le Président du CNST



ALL-YOM DJERAMBETTE



LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION DU CNST

MARDI 11 JUIN 2019 AU BUREAU PADLFIT

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION/INSTITUTION	ADRESSE EMAIL	NUMERO DE TEL	EMARGEMENT
1	BAGAMBA LAUTOBIN	PT de la REEP	bagamba_bantouin@yale.fr	637018 93656519	
2	SEIN BOUY NEBE	Chargé de S/E HEPB Hauter CONST	seidboystdoul@yale.fr	56117071 93656519	
3	ALI MATAMAT ADZUM	Chef de Service DGRHA MP/EA /mbre CONST	ali.nassir197@gmail.com	66240002 99240002	
4	Mme BANGBO NIDHOUKNE	ABSENCE/MFR	bangbonidhounkne@gmail.com	66719862	
5	BENOÛDI HANOUN	DPSP/MDICSP	edilheulnet@gmail.com	66353739 95129941	
6	Khuadidja A. Koko	chefe division (DELE) HPÉ	66303972 benadylhanoun@gmail.com	66303972 99530599	
7	Ar Akalar Goukouma	TEPPESN	Khuadidja038@gmail.com	66037982	
8	Moussa SALEH	MEPA	galmagou@gmail.com	66590606	
9	Gounaye Pascal Aïdo	DEPS/MP/EA	gouyapascal@gmail.com	66263957 99951164	
10		Expert Finance PADLFIT	Pascal.gounaye@undp.org	62102908	

OK

11	Ab Inweene Keshome Keshi	WATID H/L/membre curry	Ab Inweene m. keshi@e	66903882	Ab Inweene
12	Zara Souleymane Kolab	KATHUJ /membre curry	Zara malat@soft2 gmail.com	6623989	Zara
13	Adlarangap Natsitha	APENF TCHAD	adlarangap@cyahoo.fr	66512614	Adlarangap
14	Ahouisso B. nwa Amicel-	STP/PADCFIT/PNUD	bnae.ahouisso@undp.org	65420193	Ahouisso
15	DIONISE MBERE DANGSALA	Ponm focal ENG PADCFIT	mberedionise@undp.org	66233808	Dionise
16	ORUZANGAR NGUENAMADJI	Expert en Suivi-Eval.	oruzangar@guarawu.org undp.org	66398604	Oruzangar
17	All-Yoon DSEBAMBETE	DIF-PDH	all_yoon@yohand.fr	68297812 99842622	All-Yoon
18					
19					
20					
21					
22					

OK